

<p style="text-align: center;">Œuvre nationale les Amis des Aveugles et Malvoyants 6 juillet 2018</p>

Rencontre sur le site de l'Association, rue de la Barrière, 37 – 7011 Ghlin

Pour l'ASBL

- Eric BALATE, Président
- Stéphanie DEMARTIN, Directrice du Pôle Inclusion et Qualité de la Vie

Pour le BDF

- Olivier MAGRITTE
- Daniel TRESEGNIE

Présentation de l'association

Structure juridique

- L'association est née fin du XIXème siècle
- Elle est fédérale
- L'Assemblée générale est composée d'une septantaine de membres
- Le Conseil d'administration est composé de 16 membres
- L'organe opérationnel est composé de 7 personnes (le Président et 6 administrateurs) ; c'est l'organe opérationnel, et il se réunit toutes les semaines

Nombre de travailleurs

Un peu moins de 200 travailleurs pour l'ensemble des différentes branches d'activités.
A cela, il faut ajouter environ 50 personnes handicapées travaillant dans l'ETA

Les différents services (présentation + visite de ceux-ci, avec rencontre des différents responsables)

L'association est composée de différents services :

A Ghlin :

- Un service social
- Un service d'accompagnement spécifique pour personnes aveugles et malvoyantes
- Un centre de formation de chiens-guides
- Une ETA (qui emploie également d'autres personnes handicapées que des personnes aveugles et malvoyantes).
Une cinquantaine de travailleurs.
L'ETA est en pleine croissance
- Un SRA, qui héberge 35 personnes.
Le SRA a un caractère assez unique dans le sens où les personnes hébergées sont polyhandicapées, mais toujours avec un handicap visuel comme handicap considéré comme majeur.
A terme, l'association voudrait pouvoir dupliquer le SRA sur un autre site.
- Une maison de retraite adaptée aux personnes aveugles et malvoyantes.
Capacité de 90 lits, dont une série de lits MRS

A noter que la maison de retraite héberge aussi des personnes ne souffrant pas de déficience visuelle.

A noter aussi que la maison de retraite a une structure juridique différente de celle de l'ASBL les Amis des Aveugles

A Koksijde :

- Un centre de formation de chiens-guides
Un nouveau bâtiment vient d'y être inauguré.

Gestion financière

Financièrement, le résultat n'est pas à l'équilibre dans tous les secteurs d'activité. Historiquement, l'ASBL a donc développé une politique basée sur la récolte de dons, legs, etc.

A titre d'exemple, environ 3 millions d'euros sont reçus annuellement par voie de testaments.

Toute une réflexion a été entamée sur la manière dont les activités pourraient être pérennisées, car rien ne permet d'affirmer que dans le futur il y aura toujours autant de dons.

Gestion immobilière

Il y a eu, et il y a encore de lourds investissements pour la construction de nouveaux bâtiments.

Les Amis des Aveugles sont propriétaires des terrains qui jouxtent le site de Ghlin. L'idée serait d'y construire des logements (une trentaine environ) qui mixeraient une population de personnes handicapées et de personnes valides.

Toute cette politique immobilière ambitieuse nécessite une gestion financière rigoureuse.

Bénéficiaires

Environ 3.300 personnes bénéficient, d'une façon ou d'une autre, de l'aide de l'ASBL.

La philosophie sous-jacente est que les personnes ne peuvent pas vivre en vase clos, et il y a donc un accompagnement dans l'apprentissage de la liberté à toutes les étapes de la vie.

Conseil scientifique

Le Conseil d'administration est soutenu par un Conseil scientifique, actuellement présidé par le Professeur Jean Ducobu

Sensibilisation, Formation, Communication, etc.

- La politique de communication est un des enjeux importants.
Ce qui est très frappant, c'est de constater l'importance des chiens-guides aux yeux du public.
- L'ASBL organise de la sensibilisation et de la formation aux problématiques liées à la déficience visuelle.
- Elle a notamment conclu des partenariats avec une série de musées, pour former les guides, et pour aider à adapter la muséographie aux personnes aveugles et malvoyantes.

- Idem pour l'adaptation de sites touristiques. C'est ainsi, par exemple, que l'ASBL entretient des contacts avec Eric Domb (Pari Daiza), et il est envisagé un travail en commun pour rendre le parc plus accessible (dispositifs d'audiodescription, etc.).
- Au niveau culturel toujours, l'ASBL réalise de l'audiodescription de films.

Défense des droits

Une des missions que s'est confiée l'ASBL est de soutenir les actions visant à la défense des droits et intérêts des personnes handicapées, et plus spécifiquement des personnes atteintes d'un handicap visuel. D'où la présence aussi de l'ASBL dans toute une série de structures et d'organes, tels que l'AVIQ, le CAWaB, et maintenant le BDF.

Présentation du BDF

OME et DTE expliquent :

- Les structures du BDF (AG, CA)
- Le mode de fonctionnement du BDF
- Les canaux de communication (via le site, etc.)
- Le type de sujets traités (les rapports alternatifs sur les traités internationaux, les transpositions en droit belge des textes européens (directives, etc.)
- Le travail au sein de l'EDF
- Le travail en commun avec le CSNPH
- La plateforme des conseils d'avis
- Etc.

Ils insistent sur le fait de l'intérêt de se renforcer réciproquement. Chacune des parties trouvent à y gagner.

Ils expliquent que l'implication des associations ne se limite pas à la participation à l'assemblée générale annuelle.

Ont été donnés comme exemples, notamment :

- Les réunions organisées dans le cadre de la rédaction du rapport alternatif
- Des réunions plus spécifiques, telles que celles relatives à la mise en place de la directive web ou celle relative au General Comment article 19 (désinstitutionalisation)
- Outre les participations possibles aux réunions, les diverses contributions écrites possibles (voir les échanges via le members only)